

LA BOUCLE DU CACAO EN CÔTE-D'IVOIRE : une situation migratoire inversée

Yapi AFFOU
Kouadio TANO

La Boucle du cacao regroupe les trois départements actuels du Centre-Est de la Côte-d'Ivoire : Dimbokro, Daoukro et Bongouanou.

Cette région, jadis prospère et grand pôle d'immigration rurale, connaît depuis quelques années une inversion de situation qui fait d'elle un important foyer d'émigration. Quelles sont les causes de ce revirement démographique ? Quelle est l'importance de ce mouvement ? Quelles en sont les conséquences économiques et sociales dans la zone de départ ? Quelles perspectives s'offrent à cette région ? Telles sont les principales questions qui sous-tendent la recherche que nous conduisons depuis 1987.

Mais pour la circonstance le texte qui suit s'articulera autour de trois points. Le premier s'attachera à présenter la Boucle du cacao pendant sa période de prospérité et à relever quelques effets sociaux marquants tels que l'immigration. Le deuxième point exposera le processus d'exploitation agricole, ses conséquences sur l'économie agricole de la région et la réaction des populations face à la situation de déclin qui s'est installée. Le troisième point abordera les grands axes du projet de recherche entrepris, et dont l'objectif est de redonner un nouveau souffle à la région.

1. PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE DE LA BOUCLE DU CACAO ET IMMIGRATION

Introduite au début du XX^e siècle dans les régions forestières de Côte-d'Ivoire, la culture du café et du cacao a connu un développement sans précédent après les années 1950. L'importance prise par ces spéculations dans l'ancien cercle de Dimbokro (1) a valu à ce

(1) Le cercle de Dimbokro recouvrait toute la zone des départements actuels de Dimbokro, Daoukro et Bongouanou.

dernier l'appellation de Boucle du cacao. En effet, source principale de richesse, l'économie de plantation a connu un grand succès auprès des populations de cette région qui devient ainsi la plus grande zone de production du pays.

- Au plan de la superficie, la région d'étude détenait entre 22 et 28 % des surfaces totales de cacaoyers cultivées en Côte-d'Ivoire, de 1950 à 1968. De 1969 à 1972, cette proportion tombe à moins de 22 % sans faire perdre à la région son premier rang. Pour le caféier, la Boucle du cacao occupait également la première place en ce qui concerne les superficies, de 1950 à 1952 et de 1955 à 1977, avec une part oscillant entre 12 et 22 % des superficies totales cultivées.
- Au plan de la production, la Boucle du cacao se situait en tête de toutes les régions en détenant, jusqu'en 1968, plus de 28 % de la production du cacao. Au niveau de la production caféière, jusqu'en 1969, cette région conservait encore sa première place avec une part se situant entre 21 et 24 %.

Le développement de l'économie de plantation forestière a nécessité l'apport en travail d'une main-d'œuvre d'origine étrangère, laquelle a favorisé son expansion. Cette main-d'œuvre autrefois accordée aux propriétaires européens, était interdite aux planteurs africains par un arrêté de 1941. Son utilisation par les colons européens se faisait par le biais du "travail forcé".

Cette main-d'œuvre, essentiellement originaire de la colonie de Haute-Volta, se dirigeait autrefois en masse (1) vers les plantations cacaoyères de la colonie anglaise de la Gold Coast (aujourd'hui Ghana). On se trouvait alors en face d'une pénurie de main-d'œuvre par rapport aux besoins de la colonie de la Côte-d'Ivoire. Aussi s'imposa la nécessité de détourner les Mossi de la colonie anglaise. D'où la dissolution de la Haute-Volta en tant que territoire en 1933 et le rattachement de l'empire Mossi de Ouagadougou et le Sud de cet ex-territoire voltaïque à la colonie de Côte-d'Ivoire sous la dénomination régionale de Haute Côte-d'Ivoire. Comme l'acte politique de rattachement ne suffisait pas à interrompre l'émigration de travail des Mossi vers la Gold Coast, quelques actions furent entreprises. D'abord le transport gratuit des travailleurs de la Haute-Volta vers la Côte-d'Ivoire, organisé par quelques colons grâce à des subventions de l'administration coloniale ivoirienne (en 1945). Ensuite, l'abolition du travail forcé, permit aux travailleurs de recouvrer la liberté de

(1) Le rapport d'ensemble du Lieutenant-Gouverneur de la Côte-d'Ivoire en 1927 estimait à 100 000 par an les indigènes de la Haute-Volta allant travailler en Gold Coast. Archives nationales de Côte-d'Ivoire. Rapport d'ensemble de 1927. VI- 19-5.

vente de leur force de travail et de se mettre ainsi au service de tous les employeurs. Enfin, après la reconstitution de la Haute-Volta en tant qu'entité territoriale (1947), un syndicat interprofessionnel d'acheminement de la main-d'œuvre (SIAMO) vit le jour (en 1951), ayant pour but de recruter puis de diriger les travailleurs voltaïques vers la Côte-d'Ivoire. Le SIAMO eut donc un rôle déterminant dans l'approvisionnement des chantiers et des plantations de Côte-d'Ivoire en main-d'œuvre étrangère. Et dans ce contexte, des zones de plantations comme la Boucle du cacao étaient les destinations privilégiées. Déjà en 1955-1956, des enquêtes menées dans la subdivision de Bongouanou font état de 7 000 à 9 500 manœuvres employés par deux tiers des planteurs.

Les origines de manœuvres sont : la Haute-Volta (71 %), le Soudan français ou actuel Mali (11 %), zone de savane de Côte-d'Ivoire (18 %) (1). Le recensement général de la population de 1975 situe l'immigration rurale étrangère de la Boucle du cacao à 197 855 personnes soit 26,7 % des immigrés étrangers en zone rurale de Côte-d'Ivoire. L'immigration rurale des Ivoiriens dans la même région concerne 46 852 personnes, soit 11 % de tous les immigrés ruraux ivoiriens (2).

L'immigration dans la Boucle du cacao était essentiellement une migration de travail. Elle concernait en premier lieu des originaires de "pays à faibles possibilités économiques mais à population relativement dense" (3). Elle est subsidiairement l'affaire des populations des savanes du Centre et du Nord de la Côte-d'Ivoire. Les migrants allaient dans la Boucle du cacao non seulement à la recherche d'un emploi de salarié agricole mais aussi dans l'espoir de s'installer comme planteur. Ce deuxième volet des motivations et la réussite économique de certains migrants (bien que relative) ont accéléré le mouvement migratoire en direction de la Boucle du cacao. En marge du secteur agricole, principal bénéficiaire de ce mouvement, se sont développées d'autres activités, notamment le petit commerce essentiellement contrôlé par les migrants.

Tant que l'économie de plantation montrait de la vitalité, la Boucle du cacao pouvait continuer à attirer les migrants. Mais, dès que les conditions de production commencèrent à se dégrader, l'immigration cédait peu à peu le pas à l'émigration des autochtones.

(1) Enquête nutrition - niveau de vie. Subdivision de Bongouanou 1955-56 p. 55.

(2) Cahiers du CIREs n° 31-32. Déc. 1981 - mars 1982. Numéro spécial p. 72.

(3) Deniel (R.). De la savane à la forêt p. 50.

2. L'ÉMIGRATION, UNE RÉPONSE AU DÉCLIN AGRICOLE DE LA BOUCLE DU CACAO

Le déclin de l'économie de plantation est inhérent à la logique interne du système d'exploitation adopté par les paysans.

Les principales caractéristiques de ce système peuvent se résumer de la façon suivante :

- faiblesse des moyens de production et forte consommation de main-d'œuvre. L'essentiel des moyens de production se limite à la machette, à la hache et à la daba, instruments rudimentaires qui font de l'énergie humaine, le principal élément du processus de production. L'utilisation des intrants chimiques est, sauf cas exceptionnel, absente de la pratique quotidienne des paysans ;
- forte consommation de forêt. L'agriculture paysanne repose sur une pratique itinérante. Tous les ans, une nouvelle parcelle est défrichée soit pour le vivrier soit pour accroître la plantation de cultures pérennes ;
- faible productivité. Malgré l'emploi d'une main-d'œuvre souvent nombreuse, les rendements du café et du cacao sont bas ; ils sont généralement inférieurs à 400 kg/ha, dans des conditions où un travail régulier d'entretien peut permettre d'en obtenir plus du double. Dans la pratique de leurs activités, tout semble indiquer que les paysans ont choisi de produire à moindre coût sans forcément viser la rentabilité maximale. En effet, le facteur de production le moins cher (la terre) est exploité à fond au détriment des instruments de production et des intrants.

L'accès à la terre dans la Boucle du cacao obéit aux règles coutumières qui donnent à tout autochtone un droit de jouissance sur le domaine foncier villageois et cela, sans aucune contrepartie ni possibilité d'aliénation de la terre. Dans la suite logique de ces règles coutumières, la terre était autrefois patrimoine collectif des villageois et la propriété individuelle était inexistante. L'introduction du café et du cacao, cultures pérennes, contribua à l'instauration et à la consolidation de la propriété individuelle. La course à la forêt qu'elle engendra permit non seulement un accroissement des superficies cultivées mais surtout un gaspillage de la forêt. En effet, toutes les vastes plantations créées dans le feu de la course à la forêt ne pouvaient être correctement entretenues. A cela deux raisons principales. La première a trait au caractère rudimentaire des instruments de production, à la rareté relative de la main-d'œuvre et à la faible utilisation des intrants chimiques, ce qui entraîne les bas rendements. En conséquence, pour accroître leurs revenus, les paysans ont recours à l'extension des superficies en ouvrant chaque

année (ou presque) de nouvelles parcelles. Pendant ce temps, plusieurs parcelles (souvent les plus anciennes) restent sans aucun soin, par insuffisance de main-d'œuvre. Et nous en arrivons à la deuxième raison du manque d'entretien des plantations et de la pratique du défrichement renouvelé des parcelles ! Cette raison tient au fait que les paysans visent, par-dessus tout, l'appropriation de vastes domaines fonciers, non seulement pour leurs besoins immédiats mais surtout pour la postérité. Pour ce faire, ils freinent ou limitent l'ambition de leurs concurrents en couvrant de cultures pérennes les nouveaux domaines conquis.

Ce système d'exploitation agricole basé sur l'extension des superficies sans souci d'amélioration de la productivité contient les germes de sa propre disparition, car les forêts s'épuisent et le système ne peut plus se reproduire. Ainsi par manque de décision et pratique d'intensification, s'amorce un processus de déclin.

Ce déclin de l'activité de plantation s'observe aussi bien au niveau des superficies qu'au niveau des productions. Au plan de la superficie, la Boucle du cacao perd sa première place à partir de 1973 (pour le cacao) et de 1980 (pour le café) ; aujourd'hui, cette région ne détient plus que 7 % des superficies des cacaoyers et 5 % de celles des caféiers. Elle n'est plus la première productrice depuis 1970 et représente à peine 8 % de la production du cacao et 3 % de celle du café. Parallèlement à ce déclin de la production, les plantations déjà créées vieillissent, à défaut d'actions de régénération, et les rendements déjà faibles baissent d'année en année.

Le déclin de l'activité agricole a entraîné comme première conséquence démographique, la réorientation du mouvement des migrants étrangers ; celui-ci se fait en direction de régions plus prospères telles que le Sud-Ouest ivoirien. Ainsi, la main-d'œuvre agricole se raréfie dans la Boucle du cacao.

Les difficultés économiques dues à la baisse de la production cacaoyère et caféière contraignent la population active autochtone à émigrer elle-aussi, à la recherche de zones écologiques plus favorables à la production du café et du cacao. Cette réaction des autochtones est favorisée par trois facteurs. Le premier est la disponibilité des terres dans la région du Sud-Ouest ivoirien jusque-là sous-exploitée et enclavée et qui, dès les années 1970, offre des facilités d'accès. Le deuxième facteur concerne les principes du code foncier ivoirien élaboré en 1964 mais jamais promulgué. Selon ce code, la terre est un bien de l'état mais appartient à celui qui la met en valeur.

De ce fait, des populations d'origines diverses ont pu, sans crainte aucune, coloniser en masse les forêts du Sud-Ouest ivoirien. Le troisième facteur est d'ordre psychologique. En effet, aux yeux des autochtones de la Boucle du cacao, seuls le cacao et le café sont sources sûres de revenu ; et la qualité d'agriculteur est inconcevable sans ces deux cultures. Pour cette raison, il leur fallait par tous les moyens retrouver les conditions qui leur permettraient de pratiquer ces spéculations. Leur région ayant perdu la majorité de ses forêts, il revenait à ces populations d'en trouver ailleurs. D'où l'émigration en direction du sud-ouest. C'est ainsi que de zone d'immigration qu'elle était pendant le boom cacaoyer et caféier, la Boucle du cacao est devenue, avec le déclin agricole, un foyer d'émigration.

Ce mouvement, qui a pris de l'ampleur à la suite de la sécheresse des années 1980, a aggravé la situation économique et sociale de la zone de départ : les villages se dépeuplent, perdent les bras les plus valides ; les activités économiques tournent au ralenti, les sources de revenus deviennent rares et la paupérisation gagne les habitants qui, de ce fait, ne peuvent plus assurer l'équipement socio-économique de leur village. Devenus une préoccupation aussi bien pour les autorités politiques que pour les chercheurs, les problèmes agricoles de la Boucle du cacao ont constitué le thème de réflexion des Deuxièmes Assises de l'Association ivoirienne des sciences agronomiques, tenues en 1986 à Dimbokro.

Ainsi, au sortir de ces assises, plusieurs projets de recherche furent élaborés par certaines sections de l'Association. C'est dans ce cadre que se situe le programme de recherche sur la "Saturation foncière et la migration rurale" financé par l'Association et réalisé par les auteurs de la présente communication.

3. CONTENU DU PROGRAMME DE RECHERCHE

Le programme de recherche se scinde en deux opérations : la première en cours d'exécution traite des liens entre les problèmes fonciers et la migration rurale, de même que les conséquences économiques et sociales qui en découlent. La deuxième opération qui débutera en 1989 a trait au dynamisme socio-économique dans la zone d'accueil.

Du point de vue de l'objectif, le programme tente de combiner deux soucis majeurs : celui d'approfondissement de certaines connaissances théoriques et celui de fournir des éléments qui puissent aider à la prise de décision.

La première opération dont il sera spécifiquement question dans cette troisième partie vise à :

- Evaluer le phénomène de la migration rurale en insistant sur l'ampleur de ce phénomène, la spécificité de la structure démographique (âge, sexe,...) des émigrés et le caractère plus ou moins récent du mouvement.
- Evaluer et hiérarchiser les phénomènes de saturation foncière. A défaut d'avoir pu recueillir des données sur les qualités physiques et chimiques des sols, on s'est fondé sur l'état de la végétation et l'âge de la jachère lequel sera comparé avec la durée moyenne de jachère observée par les paysans. Ainsi, une prédominance de jachère d'âge inférieur à cette moyenne sera interprétée comme le signe d'une certaine pression foncière.
- Déterminer la relation migration rurale-saturation foncière en prenant en compte aussi bien les raisons évoquées par les migrants que les régions d'accueil et les activités de ceux-ci.
- Mesurer les conséquences socio-économiques de la migration. Pour ce faire, les indicateurs à considérer sont l'état et le taux d'évolution des plantations existantes, la structure par âge et par sexe de la population résidente, l'état de l'habitat et le niveau des infrastructures socio-économiques des villages.
- Mettre en évidence les autres contraintes de développement agricole dans la région (main-d'œuvre, techniques de production etc.).
- Faire quelques recommandations pour la relance de l'activité agricole régionale.

Afin d'atteindre les objectifs ci-dessus exposés, la conduite de la recherche s'est axée sur les points suivants :

- D'abord il a fallu localiser les centres importants d'émigration dans la région. Pour ce faire, une visite de huit jours a été organisée. Des entretiens que nous avons eus avec les autorités administratives, politiques et coutumières, ainsi qu'avec les responsables des services d'encadrement agricole ont permis de retenir vingt-cinq villages dans les départements de Daoukro (10), de Dimbokro (10) et de Bongouanou (5) ; la relative prospérité agricole du département de Bongouanou explique le nombre moindre des villages retenus dans celui-ci.
- Ensuite dans les villages retenus, nous avons procédé au dénombrement des populations en insistant sur la résidence actuelle et le motif de la migration éventuelle. Menées en complément du recensement démographique, des enquêtes socio-économiques étaient réalisées en vue d'évaluer les infrastructures sociales, culturelles et

économiques des villages recensés. Des données sur la participation des migrants à l'équipement socio-économique et aux événements socio-culturels de leurs villages de départ ont été également recueillies.

- Enfin chaque village choisi a fait l'objet d'enquêtes agricoles destinées à évaluer le niveau d'activité agricole des résidents. Pour ce faire, ont été inventoriées les ressources productives des paysans ainsi que les résultats d'exploitation. Les ressources productives comprennent les parcelles de cultures, les réserves foncières, les instruments de production utilisés, la nature de la main-d'œuvre et la disponibilité de celle-ci. Quant aux résultats d'exploitation, ils comprennent le niveau des productions agricoles et/ou les revenus générés par celles-ci.

Ces enquêtes agricoles sont d'autant plus importantes que l'absence de forêt ou plus généralement, la mauvaise qualité des sols, de la végétation et la dégradation du climat sont souvent considérées comme la cause principale de la migration vers les autres zones forestières du pays. C'est pour cela que nous nous sommes attachés à quantifier et à comparer le capital foncier (parcelles de cultures et jachères) de paysans résidents avec celui de paysans "partis à la recherche de forêt".

Du fait de la complexité de la réalité foncière, on a distingué trois grands types de saturation foncière à partir desquels sera spécifiée la relation saturation foncière-migration rurale.

Premier cas : il n'y a plus de terre pour étendre l'activité agricole ou pour en démarrer une du fait d'une forte pression démographique sur les terres. Cas extrême caractérisé par l'impossibilité de créer un nouveau champ, cette saturation sociale (démographique) oblige les candidats à l'agriculture (ceux qui voudraient s'installer) à émigrer dans une autre zone rurale mieux dotée en ressources foncières.

Deuxième cas : la terre existe mais s'est appauvrie à la suite de pratiques agricoles continues non soutenues par des actions de restauration de la fertilité du sol : c'est la saturation agronomique. Comme les agriculteurs africains n'ont pas les moyens de pratiquer un système intensif fondé sur l'utilisation d'intrants chimiques, ils sont soit forcés à la migration soit contraints à une activité agricole marginale peu productive.

Troisième cas : la terre existe mais ne présente pas (ou plus), aux yeux des paysans, les caractéristiques requises pour les cultures auxquelles ils sont habitués ou qu'ils considèrent comme les plus rentables. C'est le cas des jachères de durée plus ou moins longue qui, dans le Sud-Est forestier, sont négligées par des paysans migrant en masse vers l'Ouest.

Pour la suite des enquêtes agricoles, un paysan résident et un paysan émigré ont été retenus dans chaque village. Les observations faites chez ces personnes comportaient :

- la mesure de la superficie des parcelles de culture et des jachères dont on notait, par ailleurs, l'âge ;
- le relevé des principales sources de revenus : vente de produits végétaux et animaux, réception d'argent en provenance des parents résidant hors du village, remboursement de créances, etc.

Toutes ces enquêtes ont été conduites à leur terme. Mais, étant donné que le dépouillement informatif vient de commencer, nous nous abstenons de communiquer des résultats, mêmes provisoires.

Il va de soi que le moment venu, l'analyse des résultats sera conduite avec le souci fondamental d'éclairer les décideurs sur les causes réelles de la migration, de présenter les potentialités agricoles de la région (ou ce qui en reste) et cela, en dépassant la simple idée de saturation foncière. Ce sont les grandes conclusions de cette analyse qui nous aideront à proposer des actions susceptibles de dynamiser l'économie de la région.

BIBLIOGRAPHIE

AFFOU Yapi et TANO Kouadio - **Jachère et saturation foncière en Côte-d'Ivoire**, in Actes du Deuxième Atelier OFFIC sur la "Place de la jachère dans l'agriculture ivoirienne". CIRES, Abidjan 23 au 25 juin 1988 ; p. 89 à 95.

FARGUES Philippe - **Les migrations en Côte-d'Ivoire d'après le recensement de 1975** ; in CIRES n° 31-32 de décembre 1981 à mars 1982. Numéro spécial.

DENIEL Raymond - **De la savane à la forêt**. Collection Tiers Monde et Développement.

Ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts - **Annuaire rétrospectif des statistiques agricoles et forestières 1900-1983**. Tome II.

Ministère du Plan - **Côte-d'Ivoire 1965 : Population. Etudes régionales 1962-1965**. Synthèse - juillet 1967.

Service de la Statistique et de la Mécanographie - **Enquête nutrition - Niveau de vie - Subdivision de Bongouanou 1955-56**.

Ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts - **Annuaire des statistiques agricoles et forestières 1984**.